

« Une décision courageuse, mais... »

La décision de ramener à 80 km/h la vitesse sur les routes secondaires laisse beaucoup d'observateurs sceptiques.



Les avis sont partagés sur l'intérêt de la mesure, notamment sur la RN 59, route particulièrement accidentogène. PHOTO DNA - Franck Delhomme

L'annonce par le Premier Ministre Edouard Philippe d'abaisser à compter du 1er juillet la vitesse maximale autorisée de 90 à 80 km/h sur les routes secondaires à double sens dont les deux voies ne sont pas séparées n'est évidemment pas très populaire auprès des automobilistes. Ceux qui empruntent régulièrement la RD 20, dite route EDF, entre Marckolsheim et Rhinau ne se réjouiront certainement guère de passer encore un peu plus de temps sur ce tronçon déjà interminable.

Mais cette mesure contribuera-t-elle à faire baisser l'accidentologie et la mortalité sur les routes ? « Cela aura forcément des conséquences positives ; en abaissant la vitesse, on influe sur les conséquences corporelles », assure le capitaine Jean-Marie Krantz, adjoint au commandant de la compagnie de gendarmerie de Sélestat.

En Centre-Alsace, on pense évidemment à la RN 59, dont le tronçon entre Val de Villé et le Val d'Argent est particulièrement accidentogène et meurtrier. « Ça ne changera strictement rien », tranche Jean-Louis Boehler, président de l'association "RN 59 Sécurité". La dangerosité de cette route n'est selon lui pas liée à la vitesse mais à d'autres facteurs comme l'importance du trafic

(23 000 véhicules par jour), à la présence de platanes ou au nombre élevé d'accès latéraux « qui captent l'attention des automobilistes ». Pour sécuriser ce tronçon, Jean-Louis Boehler milite pour la mise en place d'une 2 x 2 voies.

« On pourrait croire que baisser la vitesse entraîne systématiquement un gain de sécurité mais ça n'est pas aussi simple »

Pour Antoine Herth en revanche, « cette route mérite amplement qu'on prenne ce genre de mesures ». Mais le député se montre plus dubitatif sur la généralisation de l'annonce. « C'est une décision courageuse mais j'aurais aimé une approche plus fine des réalités locales en donnant, pourquoi pas, la possibilité au préfet de moduler la réglementation. » Antoine Herth, qui espère qu'il ne s'agit pas « d'un prétexte pour faire marcher les radars », a prévu de consulter les abonnés à sa newsletter sur cette mesure – et les autres – et de faire remonter les réactions à Paris.

Laurent, enseignant de conduite chez ECV à Sélestat, s'interroge lui aussi : « On pourrait croire que baisser la vitesse entraîne systématiquement un gain de sécurité mais ça n'est pas aussi simple. Avant cela, il faut faire des efforts sur la qualité de la formation. Je ne suis pas là pour commenter les lois mais pour les faire comprendre. Or, je ne pense pas qu'il sera simple de faire comprendre l'intérêt et la pertinence de cette nouvelle réglementation. »

CONTENUS SPONSORISÉS



OLLISCIENCE

Ces chercheurs découvrent une curcumine 270 fois plus puissante



FEMME ACTUELLE

Dix fautes de français (insupportables) que vous faites à l'oral



AUFEMININ

Ces stars qui ne sont plus ensemble

EN ALSACE



LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

Le prince François d'Orléans est décédé



LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

Des logements pour les seniors ou intergénérationnels



LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

Son beau-père l'aurait heurté sciemment